



LE SERVICE PUBLIC territorial
C'EST UN bien PUBLIC

LA CGT AVEC LES ORIGINAIRES, SOLIDAIRE DES PEUPLES D'OUTRE-MER LES PROBLEMES DE LA RENTREE LES OBJECTIFS PRIORITAIRES DE LA CGT

La rentrée pour les originaires et leurs familles est difficile avec des échéances incontournables, la baisse du pouvoir d'achat et la hausse du coût de la vie.

Les dangers de mise en cause des droits statutaires particuliers de l'Outre-Mer se précisent avec une nouvelle fois un rapport parlementaire (SENAT) qui recommande leur disparition. Il est proposé que les économies réalisées sur le dos des agents publics à terme (1 600 millions d'euros) soient transférés sur les collectivités territoriales pour des « projets » (?). Il s'agit d'une opération en trompe l'œil qui permet à l'Etat de récupérer des sommes considérables sans que pour autant la totalité soit versée aux collectivités d'Outre-Mer. Ce fut le cas à la suite de la suppression de l'indemnité d'éloignement et de certaines niches fiscales, les collectivités attendent encore leur agent.

L'opération JEGO après la mise en œuvre de la suppression des compléments de pensions (ITR) utilise déjà 50 millions d'euros versés aux collectivités locales pour éteindre la colère sur le prix des carburants. La nouvelle ministre de l'Outre-Mer revient sur l'engagement gouvernemental aux collectifs de lutte, annonce une hausse des carburants pour les profiteurs et les groupes pétroliers. Elle pratique la désinformation sur les collectifs (LKP, Collectif du 5 Février.....) et refuse un véritable contrôle des prix.

Les pseudo Etats Généraux apparaissent pour ce qu'ils sont, un leurre pour les populations qui sert actuellement à apaiser des tensions, dans le même temps où le pouvoir et le patronat tentent de revenir sur les accords et de faire passer les syndicalistes pour des terroristes.

Ceci masque les véritables décisions d'utiliser la situation pour appliquer des orientations et des textes législatifs contraires aux intérêts des peuples d'Outre-Mer.

- Transférer les charges sur les collectivités locales et diminuer les dépenses de l'Etat.
- Une fausse autonomie où les élus devront chercher des ressources auprès des groupes multinationaux et européens.
- En contre partie, c'est la liquidation des droits sociaux, code du travail, statuts publics, service public...
- C'est dans cette perspective que le statut général des fonctionnaires est une nouvelle fois attaqué par la loi dite de « mobilité » de juillet 2009, qui remet en cause l'acquis de la garantie de l'emploi.

Au total, la traduction pour les originaires est la perte à venir du congé bonifié, de la prime spéciale d'installation, des primes de vie chère, des liens familiaux et culturels... La vigilance et l'action sont indispensables aux côtés de tous les salariés de l'hexagone.

La CGT agit pour la défense des intérêts moraux et matériels des originaires de l'hexagone et de leurs familles. Elle demeure solidaire des peuples de l'Outre-Mer et des collectifs de luttes. Elle exige que les accords soient appliqués et réclame l'arrêt des attaques contre les syndicalistes, dont la relaxe du camarade JODAR, Secrétaire Général de l'USTKE de Nouvelle-Calédonie.

Elle appelle sans attendre les originaires à se mobiliser pour cette rentrée avec les autres salariés pour faire échec aux mesures gouvernementales et patronales contre leurs conditions de vie, et, imposer les revendications en matière de salaires, retraites, emploi, formation, droits sociaux, service public, code du travail et statuts.

Les originaires ne conserveront leur liens identitaires avec l'Outre-Mer que s'ils maintiennent les droits particuliers acquis et par la conquête de nouvelles dispositions pour aider aux voyages et le retour au pays.

La CGT est pour de réelles réformes en Outre-Mer accordant plus d'autonomie de décisions et de gestion aux collectivités, à condition que celle-ci ne serve pas au profit des oligarchies locales, mais au développement progressiste des économies, à la revalorisation du niveau de vie pour tous et un contrôle effectif pour la baisse du coût de la vie. Ce n'est que dans cet axe qu'une négociation peut avoir lieu sur les rémunérations des fonctionnaires d'Outre-Mer, qui sont aujourd'hui déterminantes pour les équilibres de ces pays.

Cette année encore des originaires ont été rejetés du congé bonifié ! Le but est de parvenir progressivement à son extinction ouvertement souhaitée par des parlementaires. Le Gouvernement tente de son côté d'en réduire le nombre et sa participation financière. Il s'agit là des principaux moyens pour les originaires de se ressourcer tous les trois ans auprès de leurs parents et amis, le pays d'origine. La CGT refuse toute atteinte et revendique un élargissement à tous les ayants droits, d'autres critères d'accès.

La CGT est pour la tarification sociale des billets d'avion, que la charge financière reste assumée par les employeurs publics. -Totale pour le congé bonifié, avec une aide pour les autres voyages vers le DOM d'origine -Ces tarifs doivent s'appliquer toute l'année.

La CGT revendique le retour aux dispositions de l'indemnité d'éloignement du décret de 1953. Pour le moins, elle demande l'application à tous les originaires de l'hexagone de la prime spéciale d'installation du décret de 2001.

Avec la hausse considérable du coût de l'immobilier en Outre-Mer, il devient impossible un retour au pays pour les originaires compte tenu des niveaux des salaires et retraites. La CGT réclame la mise en place d'un dispositif d'aides et d'infrastructures pour les bénéficiaires du congé bonifié et les retraités.

C'est entre autres, sur ces objectifs prioritaires que la CGT continue avec les originaires son action 2009-2010 et interpellera les parlementaires et les pouvoirs publics pour de véritables négociations.

**LA CGT VOUS APPELLE A PARTICIPER A L'ASSEMBLEE DE
RENTREE SOCIALE QUI SE DEROULERA A LA BOURSE DU**

TRAVAIL

3, RUE DU CHATEAU D'EAU – 75010 PARIS

(M° République)

SALLE GRANDE CROIZAT

LE JEUDI 17 SEPTEMBRE A 13H30